



Signalement sur le registre securite et santé travail

Par **mida linda**, le **14/05/2017** à **11:36**

Bonjour,

Un subordonné peut-il m'attaquer pour manque de respect lors d'un recadrage en présence de mon chef hiérarchique et du directeur. Elle m'accuse de lui avoir manqué de respect, alors que je n'ai fais que répondre à sa déclaration : "ne me parle pas comme a une gamine".Ce n'atait pas le cas, et je lui ai juste répondu que si elle ne voulait pas qu'on lui parle comme une gamine son comportement devait être celui d'un adulte ayant une conscience professionnelle.Elle a eu un avertissement pour insubordination il y a 2 mois.

Aujourd'hui elle fait un signalement sur le registre de securité et saté au travail, en vue du CHSCT prochain, elle dénonce mon manque de respect à son égard et le retrait de la sanction.J'ai été promue il y a 6 mois au poste d'ajoint et visiblement je suis la cible de certaines personnes dont celle-ci dans le seul but de me discréditer.

Pouvez-vous me dire comment un fait (calomnieux), qui s'est produit une fois peut-il faire l'objet d'un signalement.